

# RÉCOMPENSEZ vos COLLABORATEURS QUI CHOISISSENT LA MOBILITÉ DOUCE À LA PLACE DE LEUR VOITURE INDIVIDUELLE !



En tant qu'employeur, vous pouvez **encourager vos collaborateurs à adopter des solutions de mobilité durable** et contribuer ainsi à l'effort de réduction des gaz à effet de serre (GES) à Monaco, en mettant en place des **mesures incitatives**.

Tant pour les trajets domicile-travail que pour les déplacements professionnels, encouragez vos équipes à l'éco-mobilité !

## 2,4 KM

DE NOUVELLES PISTES  
CYCLABLES INSTALLÉES

DEPUIS JUN 2020 SUITE  
À LA CRISE SANITAIRE, SOIT

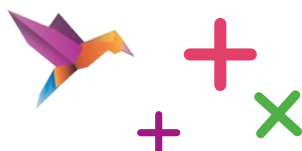
**6** KM DE PISTES CYCLABLES  
AU TOTAL À MONACO, ET BIENTÔT

**7** KM, DÈS 2021.

Source: *La Gazette de Monaco*,  
juin 2020

## 1 NOUVELLE APPLI

DE CO-VOITURAGE KLAXIT,  
LANCÉE EN SEPTEMBRE 2020  
À MONACO



## JE PASSE À L'ACTION



**Encouragez vos collaborateurs à laisser leur voiture au garage et à privilégier le vélo.**

- Contribuez à l'achat d'un vélo neuf ou d'occasion en leur versant une **prime forfaitaire**.
- Aidez vos collaborateurs à faire l'acquisition d'un vélo à assistance électrique, **en complétant l'aide de la Principauté** (30 % du prix d'achat TTC du véhicule, plafonnée à 400 euros). Versez-leur une prime à l'achat (un vélo électrique coûte entre 1 200 et 3 000 €).
- Récompensez les collaborateurs qui viennent déjà à vélo. Offrez-leur une journée de vélo à assistance électrique **Monabike**.
- Pensez aussi à l'**entretien** de leur vélo en leur offrant un équipement ou un accessoire à vélo, ou encore un coupon pour un entretien dans un magasin spécialisé.

# JE PASSE À L'ACTION



## Récompensez les initiatives “mobilité douce” de vos équipes

### ● En avant, marche !

Elle est 100% gratuite, 100 % écologique et excellente pour la santé. Ne créant ni pollution, ni congestion, elle s'impose aujourd'hui en milieu urbain comme une alternative sérieuse aux modes de transports motorisés. Elle a connu un essor significatif depuis le début de la crise sanitaire de la Covid-19 en 2020.

- Pour encourager les “non marcheurs” à marcher, organisez des **challenges de marche connectés** avec l'application [bewalk](#) et comptez le nombre de pas effectués en 7 jours. Avec **“10 000 pas, le défi pour la vie”**, faites aussi bouger vos collaborateurs pour lutter contre la sédentarité. Vous constaterez à l'issue de l'opération que certains collaborateurs y prendront goût.
- Organisez un **défi « Marche »** au profit d'une association ou d'une fondation, **en équipant vos collaborateurs de podomètres**.
- Récompensez ceux qui viennent régulièrement à pied en leur **offrant 1 journée de vélo** à assistance électrique sur le réseau [Monabike](#) (coût pour l'entreprise : 2 euros pour un **pass occasionnel de 24 heures**), ou un **titre aller/retour** en transport en commun sur la CAM.
- Et n'oubliez pas de parler de vos initiatives **en communiquant** sur vos comptes de réseaux sociaux ou sur vos supports de communication interne.

### ● En voiture, jamais seul !

- Contribuez au développement du covoiturage à Monaco en **réservant un emplacement de parking** aux collaborateurs qui pratiquent l'autopartage.
- N'oubliez pas de leur parler de **l'Appli Klaxit**, la nouvelle offre de covoiturage à Monaco, lancée en septembre 2020, qui permet aux covoitureurs d'entrer facilement en relation.
- Pour récompenser cette démarche de covoiturage, offrez-leur **une journée de location de voiture** électrique [Mobee](#).



- **Financez une partie ou l'intégralité de leur abonnement aux transports en commun** sur la Compagnie des autobus de Monaco (CAM), les réseaux ZestBus et TER. Notez qu'avec le Pass Sud Azur, vos collaborateurs peuvent voyager en illimité sur tous les réseaux de transports en commun (bus, train, tram) des Alpes-Maritimes. La Gare de Monaco et le réseau bus CAM sont intégrés au Pass Sud Azur depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2020. Outre la facilité d'usage (un seul titre permettant d'emprunter tous les modes), les tarifs sont très avantageux.



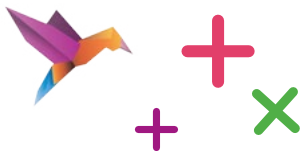


# JE M'INFORME

## Dans le cadre de son plan de mobilité durable

La Principauté a pour ambition de réduire de 20 % le trafic automobile actuel, tout en absorbant le trafic supplémentaire induit par le développement économique du territoire. Elle vise une réduction de 50% de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) à horizon 2030 et la neutralité carbone d'ici 2050.

**Prenez part au changement !**



## Le saviez-vous ?

**8% des citoyens de l'Union européenne utilisent le vélo comme mode principal de déplacement.** Les Néerlandais sont en tête avec 36%, devant le Danemark (23%) et la Hongrie (22%). La France est 19ème sur 28 (avec 4%). Mais depuis le début de la crise sanitaire de la Covid-19 en 2020, le vélo s'est imposé comme un mode de transport alternatif très prisé. En témoignent les ventes de vélos et le kilométrage des pistes cyclables qui ont progressé partout en Europe.

Source - Données avant confinement :

<https://ecf.com/resources/cycling-facts-and-figures>

### Ventes de vélo en France :

+ 117 % entre le 12 mai et le 12 juin 2020 et

+ 134 % sur la première semaine de déconfinement.

Source : Union Sport et Cycle

(syndicat professionnel des entreprises de la filière du sport, des loisirs et du cycle)

